

**Sénatrice Sandra Lovelace Nicholas
(Nouveau-Brunswick)**



**Sénatrice Lillian Eva Dyck
(Saskatchewan)**

Communiqué

Des sénatrices et des leaders autochtones lancent un appel urgent au public : aidez-nous à concrétiser l'égalité des femmes dans la *Loi sur les Indiens*!

Ottawa, le 31 octobre 2017 — Deux sénatrices autochtones, Lillian Dyck et Sandra Lovelace-Nicholas, se joignent à Jeannette Corbiere-Lavell, à Yvonne Bedard, à Sharon McIvor et à Lynn Gehl pour réclamer l'appui du public en faveur de l'élimination de la discrimination contre les femmes qui existe encore dans la *Loi sur les Indiens*. Ces femmes autochtones, qui militent depuis plus de 40 ans et ont lutté devant les tribunaux pour que la *Loi sur les Indiens* confère l'égalité aux femmes, disent qu'il est temps de mettre fin à la discrimination envers les femmes autochtones.

« Ça peut sembler incroyable, mais aujourd'hui encore, les femmes n'ont pas le même droit que les hommes indiens à obtenir le plein statut d'Indien et à le transmettre à leurs descendants, a dit la sénatrice Lovelace-Nicholas. Cette discrimination existe depuis l'adoption de la *Loi sur les Indiens* en 1876. Nous croyons que 141 années de discrimination sexuelle, c'est assez. »

Cet appel urgent au public est lancé au moment où le gouvernement du Canada se prépare à adopter le projet de loi S-3, qui éliminera une petite partie de la discrimination contenue dans la *Loi sur les Indiens*, mais laissera l'essentiel du problème en place. Pourtant, le Sénat du Canada, après avoir étudié le projet de loi S-3, avait adopté à l'unanimité un amendement qui aurait garanti aux femmes indiennes et à leurs descendants, pour la première fois, le même droit au plein statut d'Indien qu'aux hommes indiens et leurs descendants. Mais le gouvernement du Canada a retiré cet amendement à la Chambre des communes, et il demande maintenant au Sénat d'adopter le projet de loi S-3 d'ici le 22 décembre 2017 — mais sans l'amendement garantissant le même statut aux femmes.

« Récemment, le premier ministre a appelé les sénateurs du Mexique à redoubler d'efforts en faveur de l'égalité des femmes, a dit la sénatrice Lovelace-Nicholas. Nous croyons que le premier ministre devrait appuyer les efforts des sénateurs du Canada à l'appui de l'égalité des femmes autochtones. »

Les Célèbres cinq se sont battues pour que soit reconnu, en 1929, le fait que les femmes étaient des personnes égales. Aujourd'hui, ces six femmes autochtones luttent à leur tour pour la reconnaissance du statut égal des femmes indiennes. Ces « Célèbres six » appellent les Canadiens à exiger du gouvernement du Canada qu'il accorde aux femmes indiennes et à leurs descendants un statut égal aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Les organismes et les particuliers qui veulent appuyer cet appel à l'égalité sont invités à : 1) signer une lettre adressée au premier ministre Justin Trudeau; 2) communiquer avec leur député local; 3) communiquer avec les sénateurs de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements ou pour donner votre appui, visitez le [http://fafia-afai.org/fr/campagne-de-solidarite/ - tab-3](http://fafia-afai.org/fr/campagne-de-solidarite/-tab-3).

« En tant que femmes autochtones, nous ne pouvons pas remporter toutes seules le combat pour l'égalité, a dit la sénatrice Dyck. Nous avons besoin de l'appui de nos sœurs et alliés non autochtones, ainsi que de nos frères autochtones et de nos communautés. Et nous en avons besoin dès maintenant. »

-30-

Pour les informations de contact pour Sénatrice Lillian Dyck, Sénatrice Sandra Lovelace-Nicholas, Jeannette Corbiere-Lavell, Sharon McIvor, Lynn Gehl :

Bureau de l'hon. Sénatrice Lillian Dyck

Contact : 613-995-4318

Bureau de l'hon. Sénatrice Sandra Lovelace-Nicholas

Contact : 613-943-3635